



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Santé et des Sports

Le Chef de Cabinet

Paris, le - 2 OCT. 2009

N/Réf. : CAB/CR-JV/Mercure n° A 09-25400

Monsieur le président,

J'ai été rendu destinataire de votre courrier concernant la prise en charge à l'hôpital des personnes handicapées lorsque leur séjour n'est pas motivé par un besoin médical.

La politique du handicap relevant des attributions de la secrétaire d'Etat chargée de la famille et de la solidarité, j'ai signalé votre démarche au cabinet de madame Nadine MORANO (14 avenue Duquesne – 75350 Paris 07 SP) afin qu'une réponse vous soit apportée.

J'ai également transmis votre courrier, à toutes fins utiles, à la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.



Julien MARION

Monsieur Jérôme GAUDINAT
Président de l'association « Dominer son handicap »
16 rue Théophraste Renaudot
86000 POITIERS